

Analyses 2009



La Mosaïque des Droits de l'Homme :
trois jeunes belges ambassadeurs
de la paix aux Nations Unies

Commission Justice et Paix belge francophone asbl
Rue Maurice Liétart 31/6
B-1150 Bruxelles Belgique
Tél. +32 (0) 2 738 08 01
Fax: +32 (0) 738 08 00
info@justicepaix.be www.justicepaix.be

La Mosaïque des Droits de l'Homme : trois jeunes belges ambassadeurs de la paix aux Nations Unies

L'activité « Mosaïque » a été réalisée lors de la 23^{ème} édition du Festival International du Film Francophone de Namur (FIFF) entre le 26 septembre et le 3 octobre 2008. Plus de 4000 jeunes ont ainsi participé aux activités et animations sur les Droits de l'Homme organisées par le département éducatif du FIFF (« FIFF CAMPUS ») et coordonnées par la Commission Justice et Paix. A la clé, un voyage pour trois d'entre eux, à la découverte des Nations Unies, à New-York.

La « Mosaïque des Droits de l'Homme » a pris sa place en tant que fil rouge de ces activités, afin de célébrer les 60 ans de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies. Des jeunes de 3 à 25 ans¹ sont venus tour à tour, seuls ou en groupe, assembler les milliers de morceaux de tissu sous le Chapiteau du FIFF, situé Place d'Armes à Namur. L'équipe de Justice et Paix était présente sur place afin d'orienter les élèves ainsi que pour assurer des animations sur le thème des Droits de l'Homme.

Ainsi la Mosaïque a-t-elle vu le jour, composée de messages de paix écrits, dessinés, cousus, collés sur chaque bout de tissu. Chaque jour, à 16h, la Mosaïque était hissée sur la façade de la Maison de la Culture de Namur et ainsi exposée aux promeneurs. A la fin de la semaine, le vendredi 3 octobre, la réalisation a atteint une superficie de 48 m² (8 m de haut et 6 m de large). Les activités « Droits de l'Homme » ainsi que la réalisation de la Mosaïque ont été clôturées par un concert donné par Moustafa Largo. Des nombreux prix ont également été distribués, récompensant ainsi l'investissement de ces milliers de jeunes, enseignants et autres acteurs du monde associatif en Communauté française.

Trois jeunes de plus de 18 ans ont été choisis par un jury composé des associations et ONG partenaires afin d'amener la réalisation à New-York, au siège des Nations Unies. La sélection a été difficile, tant la qualité de chaque morceau de la mosaïque était grande !

C'est ainsi que pour célébrer les 60 ans de la Déclaration, la *Commission Justice et Paix* et le FIFF ont envoyé la Mosaïque, accompagnée de ses trois jeunes ambassadeurs² au siège des Nations Unies, à New-York, l'endroit même où elle avait été adoptée en 1948.

Amandine, Kheda et Jonathan se sont envolés le 17 novembre 2008 pour New-York, où ils sont restés jusqu'au 22, accompagnés par la *Commission Justice et Paix*. Il s'agissait pour ces trois jeunes d'être les ambassadeurs de la « Mosaïque des Droits de l'Homme », et de représenter ainsi les 4000 jeunes ayant participé à la confection de ce grand patchwork en délivrant un message de paix aux nombreuses personnalités rencontrées aux Nations Unies. La Mosaïque démontre que la défense des droits humains reste toujours une lutte primordiale pour les jeunes.

Un programme de rencontres officielles avec des fonctionnaires de l'ONU et des diplomates belges avait été établi avec Isabelle Bardijn, représentante de la mission diplomatique permanente de la Belgique auprès des Nations Unies.

¹ Ces jeunes étaient issus de l'Enseignement en Communauté française, des Maisons de Jeunes, Ecoles des Devoirs, et du monde associatif en général.

² Amandine Dewez (22 ans) de l'association LST-Namur, Kheda Khadjimouradova (18 ans) de l'Institut Ste-Marie Namur et Jonathan Mariotti (19 ans) de l'IATA Namur.

Les différentes rencontres avec le personnel onusien ont permis aux trois jeunes ambassadeurs de la Mosaïque de mieux appréhender le travail réalisé au quotidien par l'Institution internationale. Souvent vue de l'extérieur comme une machine trop statique, ces différentes rencontres ont dévoilé la dimension opérationnelle de l'action des Nations Unies. En effet, les interlocuteurs rencontrés ont longuement expliqué le travail de terrain réalisé par les agences des Nations Unies qu'ils représentent.

Les rencontres avec le personnel diplomatique belge ont permis aux trois jeunes ambassadeurs de mieux comprendre le travail réalisé par la Belgique en tant que membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies pour la période 2007-2008. Les Conseillers ont également expliqué aux jeunes le fonctionnement général de l'ONU (Assemblée générale, Conseil de Sécurité, Conseil des Droits de l'Homme), ainsi que l'esprit de travail qui anime les diplomates.

Un constat s'impose : nous avons eu la chance de rencontrer des personnes engagées, qui croient en ce qu'elles font et dans leur mission de promouvoir la paix dans le monde.

Amandine, Kheda et Jonathan avaient peu de connaissances sur le fonctionnement des Nations Unies ainsi que sur le rôle de la Belgique au sein de cette institution. Cette mission a donc été une découverte pour eux. Ils ont pu accumuler une véritable connaissance pratique des Nations Unies grâce aux nombreux rendez-vous et événements organisés lors de cette semaine new-yorkaise. Ils peuvent désormais mieux appréhender cette organisation internationale et ainsi comprendre ses points forts et ses points faibles. Ils ont su également se montrer critiques. En effet, ils ont compris les rapports de forces qui régissent les relations entre les grandes puissances de ce monde, et ont regretté le droit de veto que peuvent exercer les 5 membres permanents du Conseil de Sécurité (France, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Chine, Russie) quand ils veulent bloquer une décision.

Nos trois jeunes ont pu assister au débat mensuel au Conseil de Sécurité « High Level Event on strengthening collective security and armament regulation », le mercredi 20 novembre. Même si le lieu est considéré comme mythique par beaucoup, nos trois jeunes n'ont pas manqué de souligner que finalement « *ce sont beaucoup de bonnes paroles, mais où sont les actions concrètes ?* ». Et d'ajouter : « *Comment ne pas être interpellés quand nous entendons les grandes puissances de ce monde affirmer qu'elles veulent toutes se désarmer, alors que le commerce mondial des armes n'a jamais été aussi florissant ?* ».

Nos trois jeunes ambassadeurs ont également été interpellés par le fait que de nombreux pays dits « moins démocratiques » peuvent empêcher les Nations Unies d'impulser des avancées significatives en faveur des Droits de l'Homme. Ils n'ont pas manqué d'exprimer leur mécontentement auprès de leurs interlocuteurs, notamment lorsque ces derniers n'osaient pas citer nommément ces pays. Ainsi, nous avons assisté à un véritable éveil de conscience politique chez nos trois jeunes.

Amandine, Kheda et Jonathan ont surtout apporté un message de paix véhiculé par la Mosaïque des Droits de l'Homme. Leur message a été entendu par leurs interlocuteurs, qui ont ainsi pu mesurer l'importance de protéger cette Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, à l'occasion de son 60^{ème} anniversaire. Ils ont apporté une certaine fraîcheur à la vision quelquefois trop abstraite des Droits de l'Homme venant des adultes. Ainsi, ces Droits ont pris une forme très concrète grâce à la Mosaïque. Nos trois ambassadeurs n'ont pas manqué de relayer les messages exprimés dans cette œuvre citoyenne³. Leur mobilisation en faveur des Droits de l'Homme a touché les nombreuses personnes rencontrées.

³ Extrait de messages de la Mosaïque : « Le droit d'avoir des parents », « Le droit d'aller à l'école », « Le droit de manger », « Le droit de s'unir pour exprimer un message », etc.

Mais après tout le blabla, il manquait encore de passer à l'action. C'est ainsi que nos jeunes ont déployé la Mosaïque en public. La première fois le mardi 18 novembre à l'entrée de l'ONU (côté visiteurs). Le deuxième événement s'est tenu le jeudi 20 novembre à Union Square, vaste place publique new-yorkaise. Lors de ces deux déploiements, de nombreux curieux se sont intéressés, et souvent émerveillés face à cette œuvre réalisée par plus de 4000 jeunes. Un tract était distribué afin d'expliquer notre démarche. De nombreux passants se sont arrêtés longuement et ont pris le temps d'échanger quelques paroles enthousiastes avec nos trois jeunes ambassadeurs. Amandine, Kheda et Jonathan ont ainsi touché de près au concept d'universalité des Droits de l'Homme !

Santiago Fischer,
Chargé de projets à Justice et Paix,
Mars 2009

Ce projet a été réalisé par la *Commission Justice et Paix* et le Festival International du Film Francophone de Namur (FIFF) avec le soutien du Commissariat Général aux Relations Internationales (CGRI), du Bureau International de la Jeunesse (BIJ), et de la Direction Générale aux Relations Extérieures de la Communauté française.